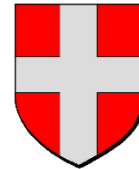


Création de locaux commerciaux multiservices pour le maintien des derniers commerces de proximité

Porteur du projet : Commune de Villebrumier



€ Subvention FEADER de 60 000€,
voitée par le Comité de programmation du GAL : 11/12/2018

La commune a créé 4 nouveaux locaux commerciaux sur la commune pour accueillir un boulanger (avec atelier de fabrication), une épicerie, et un coiffeur dans des locaux plus spacieux modernes et avec des loyers équivalents. Le site de ce multiservices positionné au centre-bourg à proximité de commerces et services existants : pharmacie, café-tabac-restaurant, kiné, esthéticienne, permet de dynamiser l'ensemble du tissu local. Pour réaliser l'opération, la commune a acquis la parcelle et construit le bâtiment multi-services d'une surface de 573 m² environ.

En portant ce projet et en établissant les baux commerciaux, la commune a souhaité assurer la pérennité des commerces et services de base dans le bourg et faciliter leur reprise si besoin. La création du multi-services s'est accompagnée d'un programme de construction de 17 logements sociaux par un bailleur privé (étages supérieurs du multi-services). C'est donc une opération d'aménagement global du quartier « les mûriers » de Villebrumier. Une voie piétonne assure le lien entre la place centrale du village et les nouveaux logements sociaux.

La demande d'aide LEADER a porté sur la réalisation des travaux : gros œuvre et second œuvre.

Le projet correspond à l'une des actions listées dans les types d'opérations de la **fiche action N°1 « Maintenir et renforcer le tissu économique de proximité et soutenir les démarches en faveur de l'emploi local »** :

1-2 – Renforcer le tissu artisanal et commercial

- Investissements pour le maintien ou la création / aménagement des derniers commerces de première nécessité de proximité

Plafond LEADER : 60 000 €

Plan de financement : inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 12/09/2019)

Montant des dépenses éligibles retenues	585 551,31 €
Subvention Europe FEADER (LEADER)	60 000,00 €
Autres cofinanceurs :	
→ Région Occitanie	64 530,26 €
→ Département Tarn et Garonne	45 000,00 €
→ Etat	167 460,00 €
Autofinancement	248 561,05 €

